



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 49973

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 16 janvier 2014 portant sur la mise en œuvre par la France du paquet énergie-climat. Ce rapport préconise, au-delà des moyens déjà engagés dans la politique concernant le logement et le secteur tertiaire, d'accroître les moyens de la politique d'efficacité énergétique, tout particulièrement dans les transports, où l'effort principal doit porter sur la route. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Texte de la réponse

La Commission européenne a proposé en janvier 2014 aux États membres de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre européennes d'ici 2030. C'est l'objectif que le Président de la République avait appelé de ses vœux dès la première Conférence environnementale en 2012 et qu'il a réitéré à de nombreuses reprises. Cet objectif est en cohérence avec la trajectoire nécessaire pour réduire d'un facteur 4 nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Pour atteindre ces objectifs, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a présenté, le 30 avril 2014, aux membres du Conseil national de la transition écologique les grandes lignes du premier grand chantier de son plan d'action immédiat : le nouveau modèle énergétique. Le secteur des transports prendra toute sa part dans ce nouveau modèle avec les véhicules électriques, les bornes de recharge, l'avion électrique, le TGV du futur, les navires écologiques, le transport des marchandises par rail et par mer et, globalement, la sobriété dans la consommation de carburant.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49973

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1469

Réponse publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4552